ASSOCIATION OF TRANSLATORS AND INTERPRETERS OF ONTARIO

ATIO

ASSOCIATION DES TRADUCTEURS ET INTERPRÈTES DE L'ONTARIO

Examen d'entraînement en traduction

Passez un examen d'entraînement dans des conditions similaires à celles de l'examen d'agrément du CTTIC.

Renseignements sur cet examen :

1. Seuls les candidats à l'agrément qui sont en règle seront admis à passer l'examen chez eux et passer l'examen sur papier ou sur leur ordinateur portatif personnel.
2. Vous pouvez choisir de traduire un ou deux textes. L'examen durera 1,5 heure si vous avez choisi de ne traduire qu'un seul texte, ou 3 heures si vous avez choisi d'en traduire deux.
3. La longueur des textes sera d'environ 200 mots et leur teneur sera similaire à celle des textes obligatoires/au choix employés dans les examens du CTTIC.
4. Il s'agit d'un examen à livre ouvert. Vous avez le droit d'apporter des dictionnaires papier et des ouvrages de référence.
5. Dans le cadre des examens passés en personne, vous devrez écrire à la main sur du papier ligné, comme vous devrez le faire pour l'examen d'agrément.
6. Les examens seront notés par un correcteur qui appliquera les mêmes critères de correction que ceux qui sont employés pour l'examen d'agrément.
7. Le correcteur inscriront sur une feuille de commentaires toutes les fautes qu'ils auront relevées et proposeront des corrections, dans la mesure du possible. Chaque erreur retirera des points à la note, qui pourra descendre jusqu'à zéro, et la feuille de commentaires vous sera remise, même si votre note est supérieure à la note de passage.
8. À la différence de l'examen du CTTIC, votre examen noté vous sera retourné accompagné de la feuille de commentaires du correcteur pour vous aider à tirer le meilleur profit de l'entraînement. Vous aurez ainsi une idée plus précise de vos chances de réussir l'examen d'agrément et saurez si vous devez vous entraîner davantage avant de vous y inscrire.
9. Votre réussite à l'examen d'agrément ne sera pas garantie par votre réussite à l'examen d'entraînement. Cela dit, si vous échouez à ce dernier, vous risquez fortement d'échouer aussi à l'examen d'agrément.
10. Les frais d'examen seront de **200 $ + TVH** (pour un texte) si vous êtes membre de l'ATIO. Si vous n'en n'êtes pas membre, les frais seront de 250 $ + TVH.
11. Les membres qui souhaitent traduire deux textes, comme à l'examen d'agrément du CTTIC, devront payer les frais de 250 $ + TVH. Les frais pour les non-membres sont de 300 $ + TVH.
12. Vous avez le droit de passer l'examen d'entraînement autant de fois que vous le souhaiterez.

Veuillez envoyer le formulaire dûment rempli à info@atio.on.ca pour vous inscrire à l'examen d'entraînement.

1 Nicholas Street ▪ Suite 1202 ▪ Ottawa, Ontario K1N 7B7

1, rue Nicholas ▪ Bureau 1202 ▪ Ottawa (Ontario) K1N 7B7

(613) 241-2846 ▪ 1-800-234-5030 ▪ www.atio.on.ca ▪ info@atio.on.ca

Member of the Canadian Translators, Terminologists and Interpreters Council (CTTIC)
Membre du Conseil des traducteurs, terminologues et interprètes du Canada (CTTIC)

ASSOCIATION OF TRANSLATORS AND INTERPRETERS OF ONTARIO

ATIO

ASSOCIATION DES TRADUCTEURS ET INTERPRÈTES DE L'ONTARIO

Formulaire d'inscription à l'examen d'entraînement de l'ATIO

POLITIQUE DE REPORT DE L'EXAMEN D'ENTRAÎNEMENT

Les demandes de report doivent être envoyées par courriel à info@atio.on.ca

Après l'inscription à l'examen :

- Si un(e) candidat(e) souhaite reporter son examen d'entraînement, il (elle) devra acquitter une pénalité égale à 25 % des frais d'examen.
- Le (la) candidat(e) peut reporter son examen UNE FOIS sans pénalité.

Trois semaines avant l'examen :

- Si un(e) candidat(e) reporte son examen entre une semaine et trois semaines avant la date de l'examen, il (elle) recevra un remboursement égal à 50 % des frais d'examen.
- Le (la) candidat(e) devra payer la totalité (100 %) des frais du nouvel examen.

Sept jours ou moins avant l'examen :

- Les demandes de report reçues pendant cette période ne seront pas remboursées.
- Le (la) candidat(e) devra payer la totalité (100 %) des frais du nouvel examen.

POLITIQUE D'ANNULATION DE L'EXAMEN D'ENTRAÎNEMENT

Les demandes d'annulation doivent être envoyées par courriel à info@atio.on.ca.

Après l'inscription à l'examen :

- Si un(e) candidat(e) souhaite annuler son examen d'entraînement, il (elle) devra acquitter une pénalité égale à 25 % des frais d'examen.
- Le (la) candidat(e) peut annuler son examen UNE FOIS sans pénalité.

Trois semaines avant l'examen :

- Si un(e) candidat(e) annule son examen entre une semaine et trois semaines avant la date de l'examen, il (elle) recevra un remboursement égal à 50 % des frais d'examen.

Sept jours ou moins avant l'examen :

- Les demandes d'annulation reçues pendant cette période ne seront pas remboursées.
- Le (la) candidat(e) devra payer la totalité (100 %) des frais du nouvel examen.

Les dates de référence sont affichées sur le site web de l'ATIO

Exception

Une seule exception aux règles ci-dessus pourra être faite si un(e) candidat(e) tombe malade le jour de l'examen. En pareil cas, l'ATIO pourrait rembourser un maximum de 50 % des frais dès réception d'un rapport du médecin.

Je,_____, comprends et accepte les termes des politiques énoncées plus haut.

*Signature du (de la) candidat(e) :*_____ *Date :*_____

1 Nicholas Street ▪ Suite 1202 ▪ Ottawa, Ontario K1N 7B7
1, rue Nicholas ▪ Bureau 1202 ▪ Ottawa (Ontario) K1N 7B7

(613) 241-2846 ▪ 1-800-234-5030 ▪ www.atio.on.ca ▪ info@atio.on.ca

Member of the Canadian Translators, Terminologists and Interpreters Council (CTTIC)
Membre du Conseil des traducteurs, terminologues et interprètes du Canada (CTTIC)

ASSOCIATION OF TRANSLATORS AND INTERPRETERS OF ONTARIO

ATIO

ASSOCIATION DES TRADUCTEURS ET INTERPRÈTES DE L'ONTARIO

Formulaire d'inscription à l'examen d'entraînement de l'ATIO

RENSEIGNEMENTS SUR LE CANDIDAT	
Nom :	Courriel :
Téléphone (jour) :	Téléphone cellulaire :

RENSEIGNEMENTS SUR L'EXAMEN			
Combinaison de langues (***une*** *par formulaire)*	Langue source	Langue cible	
Lieu de l'examen (en choisir un) :	◯ Toronto	◯ Ottawa	◯ Chez moi (pour les membres de l'ATIO)
Format de l'examen - Chez eux (pour les membres de l'ATIO) :	◯ Manuscrit	◯ Informatisé	
Date de l'examen (en choisir une) : *les examens d'entraînement se tiennent le samedi entre 10 h et 16 h à Ottawa et à Toronto*			

Date de l'examen Chez eux	Date limite d'inscription	Date de l'examen - En Personne	Date limite d'inscription
◯ 10 février 2024 (Chez eux)	11 janvier 2024	◯ 13 avril 2024 (En personne)	21 mars 2024
◯ 13 avril 2024 (Chez eux)	21 mars 2024	◯ 24 août 2024 (En personne)	1 août 2024
◯ 24 août 2024 (Chez eux)	1 août 2024		
◯ 23 novembre 2024 (Chez eux)	24 octobre 2024		

Seuls les candidats à l'agrément qui sont en règle seront admis à passer l'examen chez eux.

RENSEIGNEMENTS SUR LE PAIEMENT			
Mode de paiement :	◯ Visa	◯ MasterCard	◯ Chèque à l'ordre de l'ATIO
Nous vous téléphonerons au numéro que vous avez spécifié ci-dessus pour traiter un paiement par carte de crédit. Les frais associés à cet examen ne vous seront pas remboursés.			

NOMBRE DE TEXTES

Seuls les candidats à l'agrément qui sont en règle seront admis à passer l'examen chez eux.

Membres de l'ATIO :

◯ 200 $ + TVH pour un examen à 1 texte
◯ 250 $ + TVH pour un examen à 2 textes

Non-membres :

◯ 250 $ + TVH pour un examen à 1 texte
◯ 300 $ + TVH pour un examen à 2 textes

RÉSULTATS

- Les résultats d'examen seront envoyés aux candidats par courriel environ 12 semaines après l'examen.

RENSEIGNEMENTS IMPORTANTS

- Veuillez retourner votre formulaire d'inscription dûment rempli à info@atio.on.ca.
- Deux semaines avant la date prévue pour votre examen d'entraînement, vous recevrez un courriel confirmant l'heure et le lieu de l'examen et comportant de plus amples renseignements à son sujet.
- Votre inscription sera jugée complète lorsque le personnel de l'ATIO vous aura contacté(e) et aura traité votre paiement.
- La ***politique de report*** et la ***politique d'annulation*** *prendront effet lorsque votre inscription sera jugée complète.*

J'ai lu et compris l'information concernant l'examen d'entraînement de l'ATIO fournie dans le présent formulaire et sur le site web de l'ATIO.

Signature : _____ ***Date :*** _____

1 Nicholas Street ▪ Suite 1202 ▪ Ottawa, Ontario K1N 7B7
1, rue Nicholas ▪ Bureau 1202 ▪ Ottawa (Ontario) K1N 7B7

(613) 241-2846 ▪ 1-800-234-5030 ▪ www.atio.on.ca ▪ info@atio.on.ca

Member of the Canadian Translators, Terminologists and Interpreters Council (CTTIC)
Membre du Conseil des traducteurs, terminologues et interprètes du Canada (CTTIC)